

## Appel à candidatures pour l'enquête de coûts dialyse 2014

### Contexte

La réflexion globale sur le modèle de financement engagée dans le cadre du Comité de Réforme de la Tarification Hospitalière (CORETAH) nécessite d'améliorer la connaissance et l'analyse des coûts de l'activité hospitalière.

Ainsi, pour certaines prises en charges relativement standardisées comme la dialyse, l'étude des disparités de coûts entre les établissements et la recherche de leurs causes doivent être conduites.

Ces travaux supposent de disposer de l'ensemble des coûts de prise en charge. Cependant, les coûts d'une partie de l'activité de dialyse sont indisponibles, puisque les structures autonomes réalisant cette activité ne sont pas présentes dans l'Etude Nationale des Coûts.

Lorsque les outils disponibles ne permettent pas de connaître de façon suffisamment précise les coûts d'une activité, des enquêtes complémentaires deviennent alors nécessaires. C'est dans cette optique que les instances de gouvernance<sup>1</sup> des ENC (COPIL et Comité technique) ont validé la réalisation d'une enquête de coûts de l'activité de dialyse en centre et hors centre (UDM et domicile).

L'ATIH lance un appel à candidature pour participer à cette enquête de coûts. Toutes les structures, quel que soit leur statut, peuvent se porter volontaires.

L'objectif de cette enquête est d'appréhender les coûts 2013 par modalité de traitement.

### Les principes méthodologiques

L'enquête repose sur l'exercice comptable 2013 et consiste en une ventilation des charges de dialyse (en centre et hors centre) de chaque entité géographique par modalité de traitement. Elle nécessite donc que la structure soit en mesure d'individualiser l'ensemble des coûts relatifs aux différentes modalités de traitement. Des données d'activité ainsi que des informations sur les caractéristiques de la structure en termes notamment de personnels, de nombre de patients,... seront également recueillies.

Un guide méthodologique, élaboré au sein d'un groupe technique réunissant des représentants des établissements et des fédérations du secteur, décrit les règles de recueil.

L'enquête repose sur un outil de recueil (tableur Excel) mis à disposition des établissements par l'ATIH.

<sup>1</sup> La DGOS ainsi que les représentants des fédérations hospitalières des secteurs public et privé.

### Conditions de participation à l'enquête

Pour garantir le bouclage comptable des charges de l'enquête, les établissements éligibles doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- avoir une activité de dialyse exclusive<sup>2</sup> (sans activité HAD ou MCO),
- inclure dans l'enquête l'ensemble des entités géographiques de leur structure juridique.

L'ATIH vérifiera la capacité des établissements candidats à faire l'enquête grâce à un questionnaire de sélection. Ce questionnaire sera à envoyer en même temps que l'acte de candidature.

Un examen des candidatures pourra être effectué si le nombre d'établissements candidats dépassait le nombre d'établissements prévu pour l'enquête.

### Conditions de réalisations de l'enquête

L'ATIH organisera un accompagnement de toutes les structures juridiques sélectionnées qui se traduira par la mise à disposition d'un superviseur.

Ce dernier assistera par mail ou téléphone l'établissement pour l'aider à appliquer la méthodologie de l'enquête mais aussi pour échanger avec lui sur l'analyse de ses données via les tableaux de contrôle mis à disposition par l'ATIH.

Par ailleurs, la DGOS propose à chaque structure juridique participant un accompagnement financier d'un montant de 5 000€. Le versement de ce montant est subordonné à la transmission de données de coûts de bonne qualité. Il sera directement réalisé par l'ATIH.

### Calendrier de l'enquête de coûts

Début mai 2014 : ouverture des candidatures

Mi-juin 2014 : transmission des outils aux établissements et désignation des superviseurs

Du 01/07/2014 au 30/09/2014 : transmission des données 2013 par les établissements

### Le dépôt des candidatures

Les candidatures pour participer à cette enquête sont à adresser **avant le lundi 2 juin 2014** auprès de l'ATIH. Vos candidatures sont à renvoyer par mail à l'adresse suivante : [enquete.dialyse@atih.sante.fr](mailto:enquete.dialyse@atih.sante.fr) en insérant en fichier joint la fiche de candidature (cf. ci-dessous) ainsi que le questionnaire de sélection rempli.

#### Fiche de candidature :

Numéro FINESS : .....

Raison Sociale : .....

Adresse postale : .....

Personne de référence : .....

Adresse mail : .....

Téléphone : .....

Je déclare faire acte de candidature pour l'enquête de coûts dialyse 2014 :

Signature du directeur de l'établissement ou de la structure :

<sup>2</sup> Ils peuvent en revanche disposer d'un centre de santé.